

Cours n° 08: le récit et le discours

Objectifs de l'enseignement :

A la fin de ce semestre, l'étudiant doit être capable de faire la différence entre: l'énoncé et l'énonciation, reconnaître les marques de subjectivité " embrayeurs et déictiques", faire l'analyse de l'argumentation et l'énonciation.

Connaissances préalables recommandées

Pour cette matière, l'étudiant doit avoir une idée sur l'énoncé et l'énonciation, le sens explicite et le sens implicite, présupposé et sous entendu.

Objectifs du cours : les étudiants en master 1 sciences du langage et après avoir étudié un certain nombre de cours en 1^{er} semestre, pourront éventuellement, durant le 2^e semestre trouver la différence entre le récit et le discours.

Introduction : Récit et discours sont les deux catégories fondamentales d'énoncés. Grâce à leurs caractéristiques, on peut déterminer si un texte appartient à l'une ou à l'autre de ces deux catégories. On obtient alors de précieuses indications sur la situation de communication et les intentions de celui qui émet le message.

I/ Récit et discours, définition

- **Le récit** est une histoire, celle d'événements réels ou imaginaires ; l'auteur n'intervient pas directement :
- aucune communication directe ne s'établit entre émetteur et récepteur.
- Les genres utilisant surtout le récit sont les romans, les nouvelles, les biographies et autobiographies, les fables, les histoires drôles...
- **Le discours** est un dialogue, un commentaire, une explication, une argumentation ; il ne raconte pas quelque chose, il parle à propos de quelque chose ; l'émetteur (l'auteur) s'affirme souvent comme présent, et manifeste l'intention d'influencer l'autre. Les genres utilisant le discours sont les essais, le théâtre, les ouvrages critiques, les articles de fond de journaux et de magazines, les modes d'emploi...

II/ Caractéristiques spécifiques du récit et du discours

	Récit	Discours
Les temps dominants	<p>— Le passé simple ou le présent de narration sont les temps dominants.</p> <p>— L'imparfait indique la répétition ou la durée d'une action, la description d'un lieu ou d'un personnage.</p> <p>Exemple : Dans l'extrait de Salammbô (voir ci-dessous) le passé simple cède assez souvent la place à l'imparfait de répétition.</p>	<p>— Le passé composé ou le présent sont les temps les plus employés.</p> <p>Exemple : Dans la lettre de Flaubert (voir ci-dessous), le présent revient sans cesse, mais le passé composé apparaît au moment où l'interlocuteur est renvoyé à une période antérieure « m'a un peu blessé ».</p>
Les pronoms personnels	<p>— La 3^e personne domine.</p> <p>— Si l'on rencontre le « je », il ne s'agit pas du sujet parlant, mais du passé de l'émetteur se prenant lui-même comme objet (autobiographie), ou d'un narrateur fictif distinct de l'auteur.</p>	<p>— La 1^{re} et la 2^e personnes sont utilisées dès que s'affirme la relation entre l'émetteur et le récepteur.</p> <p>Exemple : Dans la lettre de Flaubert ci-dessous, le « je » et le « tu » sont même rassemblés un instant dans le « nous ».</p>
Les indicateurs de lieu et de temps	<p>Le repérage se fait par rapport aux événements entre eux : ce sont des lieux et des moments internes à l'histoire.</p> <p>Exemple : « aussitôt » (ligne 4) * dès maintenant ; « six pas plus loin » (ligne 29) * à six pas d'ici.</p>	<p>Le repérage se fait par rapport à la situation d'énonciation, par rapport au présent de l'énonciateur et au lieu qu'il occupe. Exemple : dans la lettre « un de ces jours » (ligne 6) : le démonstratif montre que cette date est fixée par rapport au présent de</p>

		l'émetteur.
Les révélateurs du degré de conviction et de l'opinion de l'émetteur	Ces révélateurs sont absents, dans la mesure où l'émetteur s'efface.	Ces révélateurs sont présents : l'auteur prend position quant à la vérité/fausseté, certitude/incertitude de son propre énoncé. Exemple : l'adverbe « franchement » (ligne 1).

III/ L'alternance discours/ récit dans un texte

1. Le récit à l'intérieur du discours

C'est le cas où l'auteur illustre son propos par une anecdote. Il veut ainsi justifier plus concrètement ce que le discours lui permet de démontrer théoriquement.

Exemple : dans un manuel de sciences naturelles, de physique, le récit d'une expérience accompagne et permet la déduction théorique qui, elle, est un discours.

2. Le discours à l'intérieur du récit

Il permet au narrateur d'apporter des précisions extérieures au récit, pour mieux comprendre le récit ou pour le prolonger. Exemple : dans un journal, le commentaire d'un fait divers peut conduire à des remarques générales.

Il permet aussi à l'auteur d'intervenir lui-même en s'adressant au lecteur, ce qui transforme la situation de communication : le narrateur caché se transforme en interlocuteur du lecteur, ce qui crée une connivence. Exemple : dans son roman Jacques le Fataliste, Diderot pratique un aller-retour incessant du récit au discours.

3. Discours vs récit pour Benveniste

L'opposition entre histoire et discours (ou encore récit et discours) a été introduite par Émile Benveniste, sur la base d'une analyse des systèmes du temps du verbe en français.

«Les temps d'un verbe français ne s'emploient pas comme les membres d'un système unique, ils se distribuent en deux systèmes distincts et complémentaires. Chacun d'eux ne comprend qu'une partie des temps du verbe; tous les deux sont en usage concurrent et demeurent disponibles pour chaque locuteur. Ces deux systèmes manifestent deux plans d'énonciation différents, que nous distinguons comme celui de l'histoire et celui du discours»

Nous trouvons donc ici une correspondance linguistique formelle à la partition psychologique précédemment considérée entre l'univers du discours et l'univers du récit.

«L'énonciation historique, aujourd'hui réservée à la langue écrite, caractérise le récit des événements passés. Ces trois termes, "récit", "événement", "passé", sont également à souligner. Il s'agit de la présentation de faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit. Pour qu'ils puissent être enregistrés comme s'étant produits, ces faits doivent appartenir au passé. Sans doute vaudrait-il mieux dire : dès lors qu'ils sont enregistrés et énoncés dans une expression temporelle historique, ils se trouvent caractérisés comme passés»

Mais l'opposition entre récit et discours ne se fonde pas uniquement sur une opposition temporelle, elle procède également de l'opposition des "personnes". L'énonciation "discursive" est le lieu de la confrontation des personnes je / tu alors que l'énonciation "historique" est le lieu de la troisième personne il, (ou encore non-personne selon l'expression d'Émile Benveniste [3]).

Le discours se caractérise par la coprésence de deux ou plusieurs interlocuteurs qui l'élaborent conjointement, dans un rapport intersubjectif présent et réel, alors que l'histoire se caractérise par la réduction des subjectivités à travers la personne du narrateur. L'histoire est un discours clos, elle révèle une scène radicalement étrangère à l'instance de l'énonciation.

IV/ Exemples

1. Exercice (modèle) sur l'énonciation

« Ne vous ai-je pas déjà dit cette semaine que vous n'êtes pas ici pour jouer à ces petits jeux infantiles sur votre ordinateur de bureau ? Regardez-moi au lieu de tripoter ça ! Vous n'êtes pas dans l'entreprise pour vous amuser, nous ne vous avons pas embauché pour ça ! Vous faites un effort, mon ami, sinon d'ici un mois, vous allez vous retrouver là-haut, à classer le courrier en retard ! »

2. Discours et récit : deux exemples

2.1. Exemple de récit

A la fin du roman « Salammbô », après une guerre longue et sanglante, les Carthaginois sont définitivement vainqueurs des Barbares. Ils se vengent sur Mâtho, le dernier Barbare capturé.

« Un enfant lui déchira l'oreille ; une jeune fille, dissimulant sous sa manche la pointe d'un fuseau, lui fendit la joue ; on lui enlevait des poignées de cheveux, des lambeaux de chair ; d'autres avec des bâtons où tenaient des éponges imbibées d'immondices, tamponnaient le visage. Du côté droit de sa gorge, un flot de sang jaillit : aussitôt le délire commença. Ce dernier des Barbares leur présentait tous les Barbares, toute l'armée ; ils se vengeaient sur lui de leurs désastres, de leurs terreurs, de leurs opprobres. La rage du peuple se développait en s'assouvissant ; les chaînes trop tendues se courbaient, allaient se rompre ; ils ne sentaient pas les coups des esclaves frappant sur eux pour les refouler ; d'autres se cramponnaient aux saillies des maisons ; toutes les ouvertures dans les murailles étaient bouchées par des têtes ; et le mal qu'ils pouvaient lui faire, ils le hurlaient.

C'étaient des injures atroces, immondes, avec des encouragements ironiques et d'imprécations ; et comme ils n'avaient pas assez de sa douleur présente, ils lui en annonçaient d'autres plus terribles encore pour l'éternité. Ce vaste aboiement emplissait Carthage, avec une continuité stupide. Souvent une seule syllabe, une intonation rauque, profonde, frénétique, était répétée durant quelques minutes par le peuple entier. De la base au sommet les murs en vibraient, les deux parois de la rue semblaient à Mâtho venir contre lui et l'enlever du sol, comme deux bras immenses qui l'étouffaient dans l'air.

Cependant il se souvenait d'avoir, autrefois, éprouvé quelque chose de pareil. C'était la même foule sur les terrasses, les mêmes regards, la même colère ; mais alors il marchait libre, tous s'écartaient, un Dieu le recouvrait ; et ce souvenir, peu à peu se précisant, lui apportait une tristesse écrasante. Des ombres passaient devant ses yeux ; la ville tourbillonnait dans sa tête, son sang ruisselait par une blessure de sa hanche, il se sentait mourir ; ses jarrets plièrent, et il s'affaissa tout doucement, sur les dalles.

Quelqu'un alla prendre, au péristyle du temple de Melkarth, la barre d'un trépie rougie par des charbons, et, la glissant sous la première chaîne, il l'appuya contre sa plaie. On vit la chair fumer ; les huées du peuple étouffèrent sa voix ; il était debout.

Six pas plus loin, et une troisième, une quatrième fois encore il tomba ; toujours un supplice nouveau le relevait. On lui envoyait avec des tubes des gouttelettes d'huile bouillante ; on sema sous ses pas des tessons de verre ; il continuait à marcher. Au coin de la rue de Sateb, il s'accota sous l'auvent d'une boutique, le dos contre la muraille, et n'avança plus. »

Gustave Flaubert, Salammbô, 1861

2.2. Exemple de discours

A la publication de « Salammbô », Sainte-Beuve rédige une critique très sévère. Il reproche à Flaubert « une pointe d'imagination sadique ». Celui-ci répond :

« Et puisque nous sommes en train de nous dire nos vérités, franchement, je vous avouerai, cher maître, que la pointe d'imagination sadique m'a un peu blessé. Toutes vos paroles sont graves. Or un tel mot de vous, lorsqu'il est imprimé, devient presque une flétrissure. Oubliez-vous que je me suis assis sur les bancs de la Correctionnelle comme prévenu d'outrage aux mœurs, et que les imbéciles et les méchants se font des armes de tout ? Ne soyez donc pas étonné si un de ces jours vous lisez dans quelque petit journal diffamateur, comme il en existe, quelque chose d'analogue à ceci : « M. G. Flaubert est un disciple de Sade. Son ami, son parrain, un maître en fait de critique, l'a dit lui-même assez clairement, bien qu'avec cette finesse et cette bonhomie railleuse, qui etc. » Qu'aurais-je à répondre, — et à faire ? »

V/ Exercices : le récit et le discours, leur rôle et leurs rapports

1. Exercice 1: reconnaître le récit et le discours

Les deux textes suivants sont du même auteur et abordent le même sujet : lequel est un discours, lequel est un récit, pourquoi ?

1.1. Texte 1

(Coupeau, qui refuse de boire, est pris à parti par ses compagnons de travail lorsqu'il arrive avec Gervaise au bar de l'Assommoir.)

« — Comment ! c'est cet aristo de Cadet-Cassis ! cria Mes-Bottes, en appliquant une rude tape sur l'épaule de Coupeau. Un joli monsieur qui fume du papier et qui a du linge !... On veut donc épater sa connaissance, on lui paye des douceurs !

— Hein ! ne m'embête pas ! répondit Coupeau, très contrarié.

Mais l'autre ricanait.

— Suffit ! on est à la hauteur, mon bonhomme... Les mufles sont des mufles, voilà !

Il tourna le dos, après avoir louché terriblement, en regardant Gervaise. Celle-ci se reculait, un peu effrayée. La fumée des pipes, l'odeur forte de tous ces hommes, montaient dans l'air chargé d'alcool ; et elle étouffait, prise d'une petite toux.

— Oh ! C'est vilain de boire ! dit-elle à demi-voix.

Et elle raconta qu'autrefois, avec sa mère, elle buvait de l'anisette, à Plassans. Mais elle avait failli en mourir un jour, et ça l'avait dégoûtée ; elle ne pouvait plus voir les liqueurs.

— Tenez, ajouta-t-elle en montrant son verre, j'ai mangé ma prune ; seulement, je laisserai la sauce, parce que ça me ferait du mal. »

Zola, L'Assommoir

1.2. Texte 2

« Si l'on voulait me forcer absolument à conclure, je dirais que tout L'Assommoir peut se résumer dans cette formule : Fermez les cabarets, ouvrez les écoles. L'ivrognerie dévore le peuple. Consultez les statistiques, allez dans les hôpitaux, faites une enquête, vous verrez si je mens. L'homme qui tuerait l'ivrognerie ferait plus pour la France que Charlemagne et Napoléon. J'ajouterai encore : Assainissez les faubourgs et augmentez les salaires. La question du logement est capitale ; les puanteurs de la rue, l'escalier sordide, l'étroite chambre où dorment pêle-mêle les pères et les filles, les frères et les sœurs, sont la grande cause de la dépravation des faubourgs. Le travail écrasant qui rapproche l'homme de la brute, le salaire insuffisant qui décourage et fait chercher l'oubli, achèvent d'emplir les cabarets et les maisons de tolérance. Oui, le peuple est ainsi, mais parce que la société le veut bien. »

Zola, Lettre du 13 février 1877 au Directeur du Bien Public